



RAPPORT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 JUILLET 2019

Membres du conseil,
Citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Ville de Lac-Mégantic pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 18 juin 2019.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2018 ont été de 21 933 508 \$, alors que les charges se sont élevées à 21 505 918 \$. Les revenus et les charges ont été beaucoup plus élevés que le montant régulier du budget 2018 (16 703 300 \$). Cette différence est principalement liée au sinistre du 6 juillet 2013, mais n'a aucun impact sur le compte de taxes des citoyens considérant que les charges additionnelles sont financées à même les revenus additionnels provenant des gouvernements.

L'exercice financier consolidé de 2018 s'est donc terminé avec un excédent (surplus) de 427 590 \$. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2018 s'élevait à 368 292 \$. Conformément à la politique de gestion de la dette, le tiers de ce montant, soit 122 764 \$ sera affecté à la réduction de l'endettement en effectuant un remboursement anticipé par le rachat de l'hypothèque de la Commission des Sports et Loisirs sur le bâtiment de l'OTJ et lors du refinancement en 2019. De plus, un autre tiers sera également utilisé pour augmenter le fonds de roulement du même montant.

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations, la Ville a investi 4,0 M\$ en 2018, soit 1,4 M\$ qui seront financées par la Ville de Lac-Mégantic et 2,6 M\$ pour lesquelles le financement proviendra de subventions ou de contributions de différents partenaires.

Principales immobilisations	
Ville de Lac-Mégantic	\$
Pont rivière Chaudière	232 151
Réfection infrastructures zone sinistrée	219 559
Construction station Pierre-Bédard	339 530
Autres sources (différents partenaires)	
Réfection et aménagement parcs Dourdan et des Générations	871 216
Aménagement rue piétonnière, place publique et stationnement centre-ville	1 451 022

Au 31 décembre 2018, l'endettement total s'élevait à 33,3 M\$ en baisse de 3,5 M\$ par rapport à 2017. En excluant l'endettement lié au 6 juillet 2013, cette somme était de 24,7 M\$ en baisse de 1,7 M\$.

La vérification externe des rapports financiers 2018 de la Ville de Lac-Mégantic et des organismes sous son contrôle a été effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Le vérificateur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de la Ville de Lac-Mégantic et des organismes inclus dans son périmètre comptable pour l'exercice terminé au 31 décembre 2018.

Par contre, comme cela a été le cas pour les rapports financiers des 5 années précédentes (2013 à 2017), le vérificateur a dû émettre une réserve quant aux revenus et aux montants à recevoir du gouvernement du Québec pour les dépenses d'opérations et d'immobilisations encourues à la suite du sinistre du 6 juillet 2013.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement des élus et de toute l'équipe municipale dans la saine gestion des finances de la Ville. Je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles et les organismes qui contribuent tout au long de l'année au succès et au développement de Lac-Mégantic.

Merci de votre attention.

Julie Morin

Julie Morin,
Mairesse
Le 9 juillet 2019